

31.05.2011 - 13:54 Uhr

Succès des mesures volontaires des entreprises suisses: les entreprises suisses continuent de réduire fortement leurs émissions de CO2 dues aux combustibles

Zurich (ots) -

Les entreprises suisses contribuent de manière importante à la réduction des émissions de CO2 dues aux combustibles dans le pays. Les plus de 2100 entreprises qui ont conclu une convention d'objectifs avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ont pris de nombreuses mesures pour réduire leurs émissions de CO2 et pour améliorer leur efficacité énergétique dans le domaine des combustibles. Grâce à des investissements de plus de 154 millions de francs, l'intensité en CO2 a continué de s'abaisser. L'objectif de réduction, fixé à 18,6% selon la convention d'objectifs conclue avec la Confédération, a donc été largement dépassé, puisque le résultat effectif est de 32,1%. En 2010, grâce à leurs efforts, les entreprises sont parvenues à économiser près de 1,3 million de tonnes de CO2, dont 190'000 tonnes grâce à de nouvelles mesures. Depuis 2001, en utilisant un instrument de limitation des émissions prévu dans la loi actuelle sur le CO2 qui consiste dans les mesures d'amélioration et les engagements librement consentis, les entreprises ont économisé 5,3 millions de tonnes de CO2.

L'effet des mesures prises s'est également amélioré, passant de 2,8% à 3,4% grâce à l'utilisation d'agents énergétiques renouvelables. L'efficacité énergétique a enregistré une augmentation de 2,5%, s'établissant désormais à 120,7%. Cette amélioration équivaut à des économies de l'ordre de 5,6 TWh par rapport à une évolution non influencée. À ce jour, les mesures prises dans le domaine de l'électricité ont permis d'économiser chaque année près d'un TWh d'électricité.

Dans le domaine des carburants, l'économie peut également se targuer d'un beau succès grâce à ses prestations librement consenties. Les 84 entreprises qui participent au groupe AEnEC des transports ont même dépassé leurs objectifs: alors que les économies visées étaient de l'ordre de 45'144 tonnes de CO2, les économies réalisées se chiffrent à 50'611 tonnes de CO2. Un bon résultat obtenu notamment par la contribution déterminante du transfert de la route au rail, de l'utilisation de biocarburants ainsi que du renouvellement des flottes véhicules. Ces économies ont été vendues à la Fondation Centime Climatique.

Contact:

Agence de l'énergie pour l'économie
Armin Eberle
Tél.: +41/44/421'34'29
E-Mail: armin.eberle@enaw.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005471/100626085> abgerufen werden.